Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (2000)

Heft: 34: Spécial associations féminines

Artikel: Centre de liaison des associations féminines jurassiennes

Autor: Cattin, Betty / Bossart, Carmen / Roethlisberger, Mireille

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-351903

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Spécial associations féminines

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES JURASSIENNES

Petit historique

Le Centre de liaison a vu le jour lors de l'Assemblée constitutive du 22 février 1983 sous l'impulsion du Bureau de la condition féminine qui souhaitait disposer d'une association avec laquelle il pourrait collaborer, mais qui serait libre par rapport au fonctionnement de l'Etat. Des centres de liaison existaient déjà dans les cantons romands et c'est sur ce modèle que les statuts ont été élaborés.

23 associations ont adhéré lors de la première assemblée générale, le 14 juin 1983. Le comité fut élu, ainsi que la première présidente, Mme Betty Cattin, de Saignelégier, fervente militante au sein de l'Association des Femmes pour la défense du Jura, membre de la Fédération romande des consommatrices et vice-présidente de la commission du BCF.

Le mandat de présidente étant limité à 3 ans par les statuts, plusieurs femmes dynamiques se sont succédées à la tête du Centre de liaison.

1983 - 1986, Mme Betty Cattin, de Saignelégier 1986 - 1989, Mme Mariethé Aubry-Mertenat, de Belprahon

Grâce à la persévérance et à la conviction de la déléguée du BCF, encouragé par les membres de sa première commission, le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes a pu voir le jour en 1983.

Ce fut une des premières réalisations utiles, dynamiques et indispensables des débuts de l'action de ce bureau cantonal.

Le regroupement des femmes et des hommes de 24 associations féminines et mixtes de tout le Jura historique, a permis une prise de conscience élargie et profonde des besoins des uns, des unes et des autres.

Le CL a invité les femmes à prendre leur vie en main, au lieu de se présenter comme des victimes.

Ensemble, solidairement avec la déléguée du BCF ainsi que toutes les membres de sa commission, le CL a su transmettre les motivations et les réflexions pour des actions conduisant à un changement efficace et en profondeur de l'amélioration du statut de la femme.

Certes, aujourd'hui tout n'est pas acquis, la récente décision d'un peuple suisse qui refuse d'envisager une assurance maternité pour toutes les femmes en est une preuve amère.

Celles qui furent les deux premières présidentes du CL sont convaincues de la volonté et du pouvoir de la nouvelle génération.

Elles formulent le voeu que leur engagement permette la poursuite des réalisations.

Que la fête soit belle pour le BCF ! Que l'engagement de toutes et tous soit des plus ambitieux.

Au nom des 2 premières présidentes du CL

Betty CATTIN
Mariethé AUBRY-MERTENAT

Spécial associations féminines

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES JURASSIENNES (suite de la page 2)

1989 - 1991, Mme Carmen Bossart, de Rossemaison

Dès le départ, j'ai été sollicitée par le Centre de liaison puisque j'ai participé à l'élaboration des statuts, qui fut une tâche très agréable, et comme membre du comité. Ma période de présidence s'est inscrite dans la continuité et nos efforts se sont portés, entre autres sur :

- La mise sur pied d'un programme permettant de lutter contre la paupérisation dans le canton, en collaboration avec le service de l'aide sociale.
- La reconversion professionnelle des femmes : un groupe avait pour mission de mettre sur pied une formation adéquate, en poursuite de la réinsertion professionnelle organisée par l'UP et qui s'adjoignait les services de l'EHMP à Porrentruy. Malheureusement, pour des raisons de conjoncture économique défavorable, tout projet a été abandonné par la suite.
- Rassembler les éléments nécessaires pour mettre en place des structures pour la garde des enfants en bas âge. La crèche-garderie «Arc-en-ciel» à Saignelégier a été la première " oeuvre " mise sur pied grâce à l'élan donné par le CL.

Je n'oublierai pas notre participation, en collaboration avec le BCF, à la journée «grève des femmes» du 14 juin 1991 qui connut un grand succès dans le Jura.

En guise de conclusion, je tiens à rappeler, qu'en dehors de mon engagement féministe, j'ai noué des relations d'amitié et éprouvé beaucoup de plaisir à participer au Centre de liaison.

La naissance de mes enfants, conjuguée avec un emploi à l'extérieur du foyer à plein temps m'ont contrainte à abandonner provisoirement toutes activités annexes. Je suis toutefois avec intérêt l'activité du CL par les informations qui nous sont transmises régulièrement.

Carmen BOSSART



Spécial associations féminines

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES JURASSIENNES (suite de la page 3)

1991 - 1993, Mme Mireille Roethlisberger, de Saignelégier

PARCOURS

Mon parcours a commencé très tôt par le combat pour le suffrage féminin. A dix-huit ans on considère cela comme une injustice majeure. Je l'ai ressentie durant les années où j'enseignais l'instruction civique aux garçons de ma classe (les filles faisant la couture)! Je leur apprenais ce qu'il fallait savoir pour devenir citoyen, connaître les fonctionnements de l'Etat, les différents modes de scrutin et... je n'avais pas le droit de vote. Cette génération-là a contribué à nous le donner, mais il a fallu attendre des années.

Autre injustice, souvent méconnue des couples, l'inégalité de traitement dans le droit matrimonial. Ce fut un combat couronné de succès puisqu'il a été revu et corrigé en 1988.

Je n'ai jamais pu rester silencieuse devant l'injustice, d'où mes engagements dans les Associations féminines. Il fut un temps où j'ai connu des difficultés, je m'en suis souvenue et j'ai eu envie d'aider les autres.

ENGAGEMENT: LE CENTRE DE LIAISON ET LE BPW

J'avais constaté que beaucoup de femmes ne participaient pas aux activités découlant de revendications nécessaires pour lutter contre l'inégalité, soit par manque de temps ou simplement par crainte de l'inconnu. Assister à des assemblées, prendre la parole en public, c'était des menus indigestes.

Au Centre de liaison nous avons essayé de lutter contre ces peurs et petit à petit les femmes sont entrées en politique avec plus d'assurance. Nous avons également participé à différentes activités humanitaires, notamment pour aider les femmes de Croatie et de Bosnie qui subissaient les sévices de la guerre sous les bombes serbes. Nos collectes d'habits, d'objets sanitaires, de laines, de peluches ont été distribuées de Zagreb vers les camps de réfugiés. Au cours d'une conférence de presse, un 10 décembre 1992, nous nous étions habillées en noir par solidarité pour les deuils que ces femmes devaient endurer. Nous avons également participé à l'élection d'une femme au Conseil fédéral en 1993. On attendaient Christiane Brunner et ce fut Ruth Dreifuss qui fut élue.

Je suis membre du BPW. C'est une association qui soutient et encourage les femmes dans leur vie professionnelle et publique. Elles participent à des actions éducatives en soutenant, par exemple, l'instruction des petites filles dans le Tiers monde, fermée aux femmes. L'amitié est présente et appréciée de toutes. C'est «mon» club avec «mes» séances !

Spécial associations féminines

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES JURASSIENNES (suite de la page 4)

ÉVOLUTION

Il n'y a pas si longtemps, les femmes avaient un statut d'assistées. Elles étaient dépendantes d'un mari. Elles manquaient de formation et pensaient, d'ailleurs comme la famille, que le mariage était la panacée. Là également il a fallu du temps pour comprendre que le mariage n'est pas une sécurité mais un contrat. Le plus fort dans le couple est celui qui apporte la participation financière, donc en principe le mari, doublé à l'époque, d'un «droit d'assistance» très légal concernant les biens que pouvait lui apporter sa femme.

Il faut encore insister auprès des jeunes filles pour qu'elles fassent une formation assortie d'un diplôme, pour qu'à l'avenir, elles ne figurent plus parmi les plus pauvres de la société, lorsque le financement s'arrête avec un divorce ou un décès. Il y va de la responsabilité devant les tâches qu'un couple doit supporter. Le travail à temps partiel tant prisé par les femmes doit encore subir des ajustements sociaux notamment concernant le 2ème pilier et d'autres assurances sociales. Attention de ne pas tomber dans le dénuement de la retraite! Cela se pense et se construit!

ÉGALITÉ

Si l'égalité des hommes et des femmes s'est améliorée, il reste encore à faire dans le domaine des salaires et de la reconnaissance des valeurs dans le domaine professionnel. Les cadres féminins n'ont pas encore la cote partout. C'est également en représentation politique que le bât blesse encore. Il n'y a pas assez de femmes dans les parlements et à l'exécutif des cantons

Les femmes doivent conquérir le pouvoir pour créer un autre état d'esprit. N'oublions pas que les minorités doivent toujours s'incliner devant la majorité. Les femmes ne doivent pas baisser les bras en prétextant que leur statut actuel leur suffit. C'est dans les difficultés que l'on s'aperçoit qu'on est loin de l'égalité de traitement.

Mireille ROETHLISBERGER



Spécial associations féminines

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES JURASSIENNES (suite de la page 5)

Depuis 1997, Mme Evelyne Fleury, de Frégiécourt

20 ANS, L'ÂGE OÙ TOUT EST PERMIS

Etroitement lié au BCF, le Centre de liaison s'est occupé durant ces années, de divers problèmes touchant notamment la famille, l'éducation, la santé, la violence, tout en prenant en compte des dossiers concernant les mécanismes constitutionnels, droits humains, les médias et les finances.

Chez nous l'égalité est inscrite dans notre charte fondamentale, mais la route pour y parvenir est longue, sinueuse, et semée d'embûches.

Pourquoi est-ce si difficile?

C'est encore et toujours dans notre système éducatif qu'il faut rechercher la faille (parents, école) que nous (les femmes), et oui encore nous, devons apprendre à nos enfants à savoir partager, car actuellement, notre tendance est d'accentuer les différences entre garçons et filles. Nous sommes toutes et tous différents, chaque individu possède ses richesses, des spécificités propres qui font de nous des êtres différents mais complémentaires.

Le BCF atteint cette année l'âge de raison.

Le passé nous laisse d'agréables souvenirs, le futur construisons-le ensemble, nous femmes de toutes tendances politiques, unissons nos forces afin de faire avancer des sujets qui nous tiennent à coeur (assurance maternité, égalité salariale, avancement professionnel).

Depuis mon arrivée au Centre de liaison, j'ai tissé des nouvelles amitiés, rencontré nombre de personnes intéressantes et grâce à vous toutes j'ai découvert que l'on n'est pas seule à se battre pour un idéal, la course des femmes pour leur mieux-être et leur reconnaissance.

Mesdames, rejoignez le CL, c'est en tirant toutes à la même corde, que nous avancerons vers une égalité dans les faits.

Félicitations au premier bureau suisse de l'égalité qui a vu le jour dans le Jura.

Reconnaissance et remerciements à ses fondatrices.

Evelyne FLEURY



Spécial associations féminines

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES JURASSIENNES (suite de la page 6)





Le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes a pour buts de:

- faciliter la rencontre de femmes d'intérêts, d'opinions et de milieux différents ;
- promouvoir et encourager la participation des femmes souhaitant prendre des responsabilités à tous les niveaux dans la vie politique, sociale ou associative;
- favoriser la formation personnelle, civique et professionnelle des femmes.

Le comité se réunit en principe une fois par mois et s'engage dans des activités en fonction de l'actualité et des décisions politiques : soutien aux candidatures féminines lors des élections, à l'assurance maternité, engagement pour la solution des délais...

Et pour tisser des liens et créer de nouvelles amitiés, il organise une sortie annuelle (Ballade de Séprais en compagnie de Mme Kirova, visite de l'atelier Les Castors et du Jardin botanique...) ainsi que le pique-nique avant les vacances d'été et le souper de Noël.

Le CLAFJ est neutre, apolitique et non confessionnel.

Régina RION, secrétaire du CL





FACILE! REMPLIS LE BOLLETIN
ANNEXÉ ET RETOURNE-LE. TO RECEVRAS UN BOLLETIN
POUR PAVER LA
COTISATION ANNOELLE
QUI EST DE 30POUR LES HEMBRES
INDIVI DUELLES.